

Mettre de l'ordre dans la biodiversité : comment classe-t-on les êtres vivants ?

La diversité du monde vivant est étonnante. Pour classer les êtres vivants, on les observe et on note leurs différents caractères (ce que leur physique a de particulier). Dans ce vaste ensemble, la classification introduit un certain **ordre** en réunissant dans des groupes de plus en plus petits les espèces qui ont des **caractères communs**.

Cette classification est un classement commun à tous les scientifiques. Elle se fonde sur des critères précis. On regroupe les êtres vivants en fonction des caractères qui leur sont communs (par exemple présence d'une colonne vertébrale, de poils, de plumes...).

Dans la représentation en '**classement emboîtés**', chaque rectangle d'une boîte est un groupe défini par un ou plusieurs caractères communs.

Plus les êtres vivants ont de caractères communs et plus ils sont proches (ils ont des ancêtres communs). La classification est le reflet de **l'évolution**.

Les principes généraux de la classification du vivant

On regarde ce qu'ils ont de particulier et non pas ce qu'ils font. Les caractères ne doivent ainsi pas concerner le comportement des animaux ou leur mode de vie mais uniquement la façon dont leur corps est organisé.

On regroupe alors les êtres vivants qui ont le plus de points communs en suivant les trois étapes suivantes :

- 1) Remplir le **tableau des caractères communs**
- 2) Utiliser le tableau pour regrouper les êtres vivants qui ont le plus de **points communs**
- 3) Regrouper petit à petit les **groupes formés avec d'autres êtres vivants ou d'autres groupes** jusqu'à réunir l'ensemble. Il peut y avoir des groupes dans les groupes. (des boîtes dans des boîtes)